

Le concept sanitaire du « Escher Krëschtmoart » sera adapté aux nouvelles mesures !

Mardi, 30 novembre 2021. Suite aux nouvelles mesures annoncées hier par le gouvernement pour lutter contre la pandémie, la Ville d'Esch-sur-Alzette s'est concertée avec le Syndicat d'Initiative en vue de la mise en œuvre d'un concept sanitaire revu pour le marché de Noël.

La partie du marché de Noël se déroulant sur la place de l'Hôtel de Ville et fonctionnant sous le régime « CovidCheck » passera à la règle 2G (vacciné ou/et guéri).

La partie du marché de Noël côté place de la Résistance connaîtra également certains changements. Le chapiteau mi couvert avec bancs et tables sera fermé au public. Les animations prévues sur la scène, place de la Résistance sont annulées.

La Ville d'Esch-sur-Alzette informera également les exploitants des chalets « food and beverage » situés dans la rue de l'Alzette des mesures décidées et de l'obligation de s'y conformer.

Les mesures citées ci-dessus entreront en vigueur à partir de demain, mercredi 1^{er} décembre 2021.

Plus d'informations sur www.esch.lu et au Service relations publiques de la Ville d'Esch : relationspubliques@villeesch.lu - +352 2754 4270